



La ville autrement...

FICHE D'EXPERIENCE

LE QUARTIER DE LA REPUBLIQUE ET LA CITE DU 4 – AVION (62)

« Organiser l'expression collective des habitants autour du renouvellement urbain du quartier »

LE CONTEXTE DU QUARTIER

La commune d'Avion (18 298 habitants au recensement de 1999) se situe à **l'interface entre la conurbation minière et les communes rurales des Monts de l'Artois**, sur le territoire de la CommAupole de Lens-Liévin (CALL). La commune est fortement touchée par le chômage puisque 26.8% de la population active est sans emploi.

Deux quartiers (le quartier de la République et la cité du 4) connaissent de lourdes difficultés. Situés en périphérie Sud de la commune et de l'agglomération, ils sont coupés du centre-ville par la voie SNCF, ce qui renforce l'image de quartiers « mis à l'écart ».

Composé en majorité de logements collectifs, **le quartier de la République** a été construit sans cohérence avec **la Cité minière du Quatre** (composée de logements majoritairement individuels miniers) ; les deux quartiers voisins se juxtaposent sans lien apparent.

Le quartier de la République et la Cité du Quatre représentent **41% du parc social communal locatif** avec deux bailleurs principaux : la Soginorpa et Pas de Calais Habitat. Les locataires HLM et les ayant-droits du régime minier y sont sur-représentés : ces deux quartiers regroupent **44% de la population de la ville**. Le manque d'équipements et de services de proximité, dans le secteur marchand et non marchand accroît par ailleurs les difficultés de ces quartiers.

La République se distingue également par **la jeunesse de sa population** : **38.9%** sont des jeunes de moins de 19 ans. Le quartier est composé d'une part importante de **familles monoparentales (34.10%)** et regroupe 54% des ménages allocataires du RMI de la ville. De plus, **le taux de chômage, de 41.8%**, est le plus élevé de la ville.

Il reste pourtant bien équipé, doté de logements confortables et accessibles aux ménages modestes. Il comporte de vastes espaces publics verdoyants. Mais, le fonctionnement du quartier reste difficile car il est divisé en deux par le boulevard M. Thorez et aucun équipement ne joue de rôle structurant dans l'espace urbain.

Le caractère monofonctionnel du quartier ajoute des difficultés sociales à la population résidente et la République connaît **un manque d'attractivité** significatif sur le parc HLM marquée par une désaffectation de plus en plus prononcée sur la partie Sud.

La Cité du 4 présente quant à elle **une population plus âgée** composée essentiellement des ayant-droits du régime minier. Elle est également fortement touchée par le chômage (31.2%).

La cité minière, bien que composée de logements majoritairement individuels, manque d'attractivité résidentielle du fait de sa mauvaise qualité urbaine. De plus, l'absence de rénovation des façades des maisons, la pauvreté du mobilier urbain, de l'éclairage public et de la qualité paysagère, donnent une mauvaise image à la cité.

L'inscription dans la Politique de la Ville

Depuis 1989, le quartier de la République s'inscrit dans le cadre du Développement Social des Quartiers (D.S.Q.), puis du Développement Social Urbain (D.S.U.).

En 1996, dans le cadre du Pacte de Relance pour la Ville, le Quartier de la République est reconnu Zone Urbaine Sensible (Z.U.S.) et Zone de Redynamisation Urbaine (Z.R.U.).

C'est également en 1996 que la Ville d'Avion et l'OPAC s'engagent dans la définition d'un projet global de développement du quartier.

A partir de 2001, le quartier de la République est retenu au titre du **Grand Projet de Ville (G.P.V.) de Liens-Liévin.**

En 2002, la ville d'Avion se mobilise dans le cadre du nouveau programme de rénovation urbaine, défini par la loi Borloo. **Un dossier ANRU** pour le quartier de la République est déposé en juin 2004 et **présenté à L'ANRU en novembre 2004.**

Les études préalables au projet de renouvellement urbain

Un certain nombre d'études ont permis de définir les enjeux du projet de renouvellement urbain :

- une étude environnementale conduite par les bureaux d'étude ORGECO, BIOTHOP et GAYA en juin 2002 sous maîtrise d'ouvrage Ville.
- des études stratégiques opérationnelles sous-maîtrise d'ouvrage CALL
- une étude commerciale d'analyse des potentialités de développement des activités économiques
- une étude de revalorisation urbaine et paysagère

Les objectifs et programme d'actions du projet de renouvellement urbain

La transformation urbaine du quartier poursuit **plusieurs objectifs** :

- Assurer une diversité du peuplement par une offre résidentielle de qualité et attractive
- Réinvestir le quartier par des équipements privés et publics
- Réunifier la Cité du 4 et le quartier de la République, et les ouvrir sur le centre ville
- Elaborer un projet de renouvellement urbain avec la participation de la population

Ces objectifs sont déclinés en un programme d'actions pluri-annuel

En terme d'habitat :

la démolition de 180 logements
la reconstruction de 173 logements individuels et collectifs
la réhabilitation de 102 logements
la résidentialisation de 543 logements

En terme d'équipement :

l'implantation d'une Maison des Habitants
l'aménagement des cellules commerciales en rez-de-chaussée des tours
la réhabilitation du groupe scolaire Mandela-Rolland
la réhabilitation du collège Langevin
la création d'une voie routière reliant le quartier au centre ville et la cité du quatre et respectant les usages piétonniers du quartier

En terme d'aménagement :

la requalification du boulevard Anatole France

La participation des habitants au projet : une volonté politique affichée

La ville affiche très tôt **une double volonté** :

- **faire émerger et conduire le projet urbain avec les habitants**
- **qualifier les habitants en les considérant comme des interlocuteurs à part entière** aux côtés des élus, des techniciens et des institutions.

Deux finalités soutiennent cette volonté : il s'agit d'abord d'intégrer des personnes rencontrant des difficultés sociales au cœur d'un dispositif de promotion collective ou individuelle mais aussi de redonner à chaque habitant confiance dans ses capacités et son avenir en lui permettant de se projeter dans un parcours ascendant.

LES ETAPES DE L'IMPLICATION DES HABITANTS

Différentes étapes ont donc ponctué cette démarche d'implication des habitants au processus d'élaboration et de mise en œuvre du projet urbain

- Etape 1 - Un module d'accueil et d'orientation

En février 1998, un Module d'Accueil et d'Orientation (MAO) initié par la Ville et mis en œuvre par le SIVOM, mobilise un certain nombre d'habitants du quartier de la République, bénéficiaires du RMI, autour d'un projet de réalisation d'une maquette du quartier.

A l'issue de ce MAO qui dura 18 mois, plusieurs participants décident de poursuivre la réflexion sur les futurs aménagements du quartier dans le cadre d'un Atelier d'Urbanisme. L'élaboration d'une maquette sur l'état actuel du quartier est l'occasion de familiariser les habitants aux techniques et réflexions des urbanistes et architectes tout permettant au groupe d'avoir une vision plus globale, plus précise et plus objective de leur lieu de vie.

Parallèlement un groupe de pilotage institutionnel se constitue, suite à l'appel à projet national « Paysages et Intégration Urbaine » lancé par la DIV et le GIE « Ville et Quartier » dont la ville fut lauréate. Co-présidé par le Maire d'Avion et le Sous-Préfet délégué à la Ville, il réunit la ville (le maire, l'adjoint délégué, le directeur général des services, le directeur de

l'aménagement, le directeur des services techniques), les habitants (deux représentants du groupe « maquette »), l'Etat (un sous-préfet, le délégué de l'Etat), le Conseil Régional (la direction des territoires), le Conseil Général (le correspondant territorial et l'UTASS), la communauté d'Agglomération (le chef de projet), la CDC, l'OPAC (direction d'Artois-Gohelle), le chef de projet DSU.

En avril 1999, le travail du groupe est valorisé auprès des autres habitants par l'édition d'une plaquette, premier moyen de sensibilisation de l'ensemble de la population (à la démarche de concertation) à l'enjeu de la réflexion urbaine engagée sur leur quartier.

- Etape 2 -
Une implication active pour une compréhension des enjeux :
la naissance d'une force de propositions

De mai 1999 à début 2000, **une étude des attentes et besoins de la population, commandé par la Ville**, est engagée par les membres du groupe. L'objectif est de restituer le ressenti des habitants. Cette étude est réalisée par le biais de questionnaires distribués aux habitants du quartier de la République puis d'enquêtes individuelles réalisées au domicile de chaque habitant. Le questionnaire est dépouillé en octobre avec l'assistance des formateurs du SIVOM. De cette première consultation naît l'idée du projet de Parc urbain et des jardins familiaux.

Parallèlement, la Municipalité propose au groupe d'habitants d'engager une **analyse des forces et faiblesses de l'ensemble du quartier** : ce travail bénéficie de l'assistance d'un architecte conseil du CAUE du Pas de Calais qui assure la coordination entre les différentes études conduites sur le quartier et les réflexions animées au sein de l'atelier d'habitants. Son rôle est double : accompagner les habitants, au sein de l'atelier, dans leurs analyses et jouer le rôle de médiateur et parfois de « traducteur » des conclusions des études. Les missions du CAUE se poursuivent au travers de l'assistance apportée aux habitants dans la conception et l'élaboration du projet de parc Urbain et des jardins familiaux.

Les propositions du groupe d'habitants sont régulièrement présentées au groupe de pilotage du projet urbain.

- Etape 3 -
Les premières actions coproduites avec les habitants :
le Parc Urbain et les jardins familiaux

Le parc urbain est la première opération d'investissement réalisée sur le quartier dans le cadre du GPV. Il est la résultante du travail conduit au sein de l'atelier, sous la conduite du DSU et l'assistance du CAUE et des formateurs du SIVOM. La proposition de parc urbain, issue du travail d'enquête réalisée auprès des habitants, est également le fruit d'un travail pédagogique réalisé notamment au travers de visites de sites extérieurs (parcs de loisirs, jardins...) la création d'un plan masse sur bois et de nombreux reportages photos. Dans le même temps se poursuivent les réflexions autour de l'analyse du projet global du quartier.

En mars 2000, une exposition intégrant la proposition de parc urbain, organisée par l'atelier, est présentée aux autres habitants du quartier et leur laisse la possibilité de s'exprimer par l'intermédiaire de post-it.

Parallèlement, sous l'impulsion de la Mairie, un groupe de travail réunissant le « groupe maquette », la municipalité et la direction du lycée, propose que le terrain de sport du lycée, jouxtant le terrain sur lequel le Parc Urbain doit être réalisé, puisse avoir un usage mixte et soit intégré au projet de Parc Urbain : ce projet est validé par la mairie en juin 2000.

- Etape 4 -
**Une nouvelle pratique de conduite du projet : l'articulation entre
la Maîtrise d'œuvre du projet urbain et le Groupe d'habitants**

En juillet 2000, la procédure d'appel à candidature à Maîtrise d'œuvre pour le parc urbain exige que les candidats produisent **une note méthodologique** dans laquelle ils décrivent comment ils envisagent de travailler avec le groupe d'habitants et les associations sportives du quartier.

La Maîtrise d'œuvre étant choisie (octobre 2000), **quatre groupes de travail** réunissent les habitants, les cadres municipaux, le DSU et les associations (aménagement de jardins, espaces de jeux familiaux, terrains de jeux jeunes et adolescents, équipements sportifs).

Ils fonctionneront jusqu'en février 2001 **pour concevoir ensemble le projet du Parc Urbain.**

A partir de mars 2001, **une nouvelle mission est confiée au CAUE** par la Ville pour accompagner l'atelier d'habitants baptisé la « 6T va bouger », afin de **coproduire d'autres projets avec les habitants :**

- la création d'un équipement public répondant à plusieurs besoins associatifs et à la venue des services publics (suite à l'évacuation d'Avril 2001 et aux résultats des différentes études, le manque d'espace convivial, où les associations et les habitants puissent se rencontrer ou utiliser certains services publics, est identifié)
- les propositions de restructuration des espaces publics du quartier en étendant la réflexion sur le quartier de la Cité du Quatre (le Parc Urbain étant encore insuffisant pour l'ensemble de la population)

Le champ de réflexion de la « 6T va bouger » s'élargit donc pour concerner l'aménagement des équipements et des espaces publics en lien avec les différentes études demandées par le pilote du PRU

En septembre 2001, une enquête est réalisée par l'atelier sur l'ensemble des espaces publics du quartier. Au travers de visites sur le terrain et de discussions informelles avec d'autres habitants, une

distinction est faite entre **les espaces centraux** (qui structurent l'ensemble du quartier) **et espaces ponctuels** (aux abords et aux pieds des immeubles).

Un questionnaire et un plan sont alors réalisés par espace repéré. A partir des réponses au questionnaire, l'atelier élabore **un diagnostic des fonctionnements et dysfonctionnements et formalise les différents souhaits et attentes de la population du quartier.**

Une nouvelle **maquette des espaces centraux** est réalisée par l'atelier. Elle permet d'aborder les questions de la limitation de la circulation automobile, de l'extension du domaine piétonnier, de la réunion de la place centrale et du parking du supermarché et de la création d'un pôle commercial.

La réflexion sur l'ensemble des espaces publics se poursuit en 2003 et donne lieu à une exposition publique dont les panneaux servent de base pour le programme d'aménagement des îlots.

En parallèle, la Municipalité lance **une étude avec le bureau 'Lieux et traces** » sur la réflexion paysagère des espaces publics du quartier République. Cette étude vient **alimenter la réflexion de l'atelier** qui fait un **travail de restitution aux autres habitants lors d'une exposition.** La rencontre entre le bureau d'étude, la Municipalité et l'atelier se fait en février 2004.

Le même travail est effectué sur la question des équipements et aboutira au **projet de la « Maison des Habitants »**. Durant l'année 2003, l'atelier réalise également un pré-projet d'équipement de services multifonctionnel et structurant projeté au centre du quartier de la République, en continuité avec le centre culturel Fernand Léger et l'antenne de Pas-de-Calais-Habitat. Cet équipement sera nommé « Maison des habitants et des services publics ».

Après réflexion sur le bâti et le fonctionnement de cet équipement, les participants présentent leur projet à la municipalité au travers de différents plans,

en vue externe et interne (avec emplacement des services et des associations).

Elaboré parallèlement par l'architecte du cabinet GMA, le projet peu modifié (la Ville et l'architecte complète le projet par la mise aux normes du Centre Culturel) est adopté par la Ville. Les propositions de l'atelier concernant le fonctionnement, les services présents dans cette Maison, les locaux mis à disposition pour certaines associations, ainsi que les permanences des services publics attendus sur le quartier par l'ensemble des habitants (Police Nationale, ANPE, CAF, Sécurité Sociale, La Poste, ...) sont acceptées. Chacune de ses permanences est actuellement en négociation entre la Ville et les différentes Institutions concernées. Le

projet (bâti et fonctionnement) est donc aujourd'hui définitif en dehors de quelques négociations en cours.

Sa construction débutera en septembre 2004 et sera le reflet du pré-projet proposé par l'atelier.

Les différents bureaux d'études ont ainsi l'obligation de travailler en relation avec l'atelier, de leur restituer le résultat de leurs études et de leurs analyses. Le CAUE doit, dans sa mission d'accompagnement, permettre la compréhension par les participants de l'atelier des études réalisées pour le compte de la ville ou ayant pour objet le quartier de la République ou la Cité du 4.

C'est également au cours de l'année 2003 que le bureau d'études « Lieux et traces » communique son étude de revalorisation urbaine et paysagère auprès de l'atelier. En février 2004, une rencontre entre le bureau d'étude, la municipalité et la « 6T va bouger » entraîne une réflexion sur l'aspect paysager des aménagements (Atac, anneau viaire, liaisons piétonnes, ...). Un lourd travail d'explication est alors engagé par l'équipe DSU et le CAUE auprès des participants de l'atelier. En effet, les termes employés par le bureau d'étude pour transmettre ses résultats sont trop techniques, et les encadrants doivent les retravailler, pour les comprendre eux-mêmes et les ré-expliquer aux habitants dans un langage moins technique et plus accessible.

Après plusieurs tentatives d'explications infructueuses, le CAUE reprend la démarche pédagogique qu'il a utilisée pour les Cités Jardins à Arras et qui se traduisait **par la création d'un tableau pédagogique**.

Les 6 grandes idées de l'étude sont donc reprises et discutées autour des orientations du bureau d'études :

- Harmoniser les hauteurs et alterner les vides et les pleins
- Créer des espaces et des limites entre les bâtiments (pâté de maisons)
- Besoins d'équipements (commerce, activités, artisanats, ...)
- Créer une cohérence architecturale avec toutefois de nouvelles formes
- Offrir les espaces à une expression artistique

Le travail du CAUE et de l'équipe DSU, puis des participants à l'atelier permet de réaliser le tableau pédagogique avec les propositions à faire pour atteindre les 6 idées énoncées. En **avril 2004**, ces propositions sont discutées avec le bureau d'études. Sont également débattues les modalités de restitution et de communication aux autres habitants du quartier. **Une exposition reprenant le principe du tableau pédagogique avec ses 6 idées**, les différentes propositions et laissant place à l'expression publique est préparée. Elle a été présentée aux élus et techniciens en juin 2004.

**- Etape 5 -
Associer les habitants de la Cité Minière**

Parmi les perspectives des années **2002-2003**, et pour accompagner l'atelier « La 6T va bouger », dans son souhait d'élargir les publics-cible de ces travaux, la Ville décide de mobiliser un sociologue du bureau d'étude ORGECO chargé d'aider l'atelier à travailler avec une population plus étendue, celle du quartier du 4. L'Atelier est progressivement pensé comme une structure permanente au service du Projet.

LES ENSEIGNEMENTS DE LA DEMARCHE

Une culture de la concertation appropriée par les concepteurs

La culture de concertation avec les habitants qui existe depuis quelques années (maintenant) sur le quartier **influence nécessairement les modalités de conception des projets par les bureaux d'études.**

Les enjeux sont définis dans la perspective de cette concertation :

- concilier le changement d'image du quartier avec l'amélioration effective des qualités d'usage de l'habitat, concilier la revalorisation du quartier et les besoins des habitants,
- changer la perception existante de l'habitat collectif comme habitat temporaire en travaillant sur les espaces abordant les immeubles,
- considérer la démarche innovante d'intervention sur le bâti (HQE) comme une opportunité d'élargir la participation et d'aller au-delà de l'information
- pouvoir étendre et transposer l'expérience acquise par les acteurs locaux dans le quartier de la République (atelier) à d'autres territoires et d'autres projets, notamment sur la Cité du 4.

Les bureaux d'études, dans leurs préconisations de mise en œuvre du développement durable, affichent l'implication des habitants comme un objectif. Dans le cadre de chaque consultation, il leur est demandé de produire **une note méthodologique précisant les 3 points suivants :**

- la construction d'un argumentaire permettant de justifier les interventions aux locataires, argumentaire qui pourrait être le socle de la participation de habitants
- l'association des habitants à la définition des interventions envisagées dans des « groupes-test »
- l'identification des conditions de mise en œuvre des interventions et des modalités d'information des locataires

La 6T va bouger : un lieu d'échanges entre élus, techniciens, représentants associatifs et habitants

La conduite de l'atelier est assurée par l'équipe DSU de façon articulée avec **le Comité de pilotage du projet de renouvellement urbain** réunissant la ville (le maire, l'adjoint délégué (le premier adjoint), le directeur général des services, le directeur de l'aménagement, le directeur des services techniques), les habitants (deux représentants du groupe maquette), l'Etat (un sous-préfet, le délégué de l'Etat), le Conseil Régional (la direction des territoires), le Conseil Général (le correspondant territorial et l'UTASS), la Communauté d'Agglomération (le chef de projet), la Caisse des Dépôts et Consignations, l'OPAC (direction d'Artois-Gohelle), le Chef de Projet DSU- Ville. Chacun de ces représentants est susceptible d'être mobilisé au sein de cet atelier.

La composition actuelle de l'atelier explique en partie la pérennité de dispositif. Il est constitué d'une dizaine de personnes dont : l'architecte conseil du CAUE, un agent du DSU, une médiatrice d'une association d'insertion (cette dernière étant par ailleurs présidente d'association et conseillère municipale), une habitante (responsable d'association et conseillère municipale), un agent des services techniques de la Ville ayant la qualité de médiateur. Les 6 à 8 autres participants sont des habitants, pour la plupart du quartier de la République, bien que l'extension à la Cité du 4 se fait ressentir par la présence d'une ou deux habitantes de la cité minière.

Une mission claire et reconnue par tous

L'atelier est **un lieu d'échanges** : l'analyse des forces et faiblesses du quartier, les propositions des orientations de projet et d'intervention, le projet urbain, les opérations nouvelles d'urbanisme et la communication autour des études (revalorisation urbaine et paysagère, commerciale et environnementale) et du projet global de quartier.

Cette mission se décline en **trois objectifs** : **l'appropriation et l'analyse des propositions de bureau d'études, la production de propositions alternatives ou d'avis, l'organisation de la communication auprès des autres habitants** que ce soit en recueil des avis ou en présentation de projets.

Une fonction de relais entre les participants et les autres habitants

Cette fonction de relais est assurée selon plusieurs modalités :

• Le réseau associatif

Il existe 19 associations sur le quartier de la République. Le centre culturel « Fernand Léger » est un des piliers et un lieu de rencontres de ces différentes associations. Il est également le lieu de réunion de l'atelier.

De plus, il y a un ou deux ans, ces associations ont décidé de se réunir en un collectif « C.A.R.A. » (Collectif des Associations de la République d'Avion) pour préparer et mettre en œuvre des projets communs comme l'organisation des « Quartiers d'été », des voyages pour les enfants ou les jeunes, ...

Certains participants de l'atelier font partie de ces associations. Le relais avec les habitants se fait entre associations dans un premier temps, puis l'information peut facilement circuler auprès de l'ensemble des membres de ces différentes associations ou à leur public. Il faut ajouter que l'atelier « la 6T va bouger » tient un stand et présente ses activités lors des « Quartiers d'été ».

• Les enquêtes à domicile

Les premières enquêtes ont été élaborées à partir de questionnaires distribués aux habitants. Au vu du faible nombre de réponses reçues en retour, les membres de l'atelier ont décidé de faire du porte à porte et d'interviewer les habitants. C'est ainsi que chacun sait ce qu'il se passe lors de l'atelier. Les habitants voient dans ses membres des relais d'informations concernant la transformation du quartier et même des relais avec la ville.

• Les expositions publiques

Régulièrement, les propositions et les projets élaborés par l'atelier sont présentés sous forme d'expositions publiques itinérantes dans le quartier. Chaque panneau d'exposition prévoit une place d'expression des habitants du quartier par voie de post-it. Les expositions sont le lieu d'échanges d'explications et de discussions avec l'ensemble de la population, et donc de qualification et d'initiation à la politique de la ville et au projet urbain. Comme les projets sont élaborés par des habitants, même s'ils peuvent être qualifiés d'« habitants-professionnels », les explications sont automatiquement à la portée de tous.

• La relation avec les écoles

Le coordinateur REP et la nouvelle directrice du collège participent et sont partenaires d'un certain nombre d'actions « politique de la ville », comme l'accompagnement scolaire, animé

par un agent du DSU. Ce partenariat et l'intérêt que portent ces personnes de l'éducation nationale au projet de renouvellement urbain introduit la politique de la ville dans les établissements scolaires et forme un nouveau réseau de communication touchant les parents d'élèves.

De plus, les expositions et les maquettes produites par l'atelier sont parfois exposées dans les écoles. L'initiation des enfants à la politique de la ville par le biais du devenir de leur quartier introduit certaines informations au sein de foyers qu'il est difficile de toucher par ailleurs.

• Des résultats concrets obtenus

- ✓ Parc urbain
- ✓ Projet des jardins ouvriers/ familiaux
- ✓ Projet de la maison des habitants coproduit avec le CAUE
- ✓ Projet de l'anneau viaire, liaison piétonne reliant la cité du Quatre et le Quartier de la République au Centre Ville
- ✓ Propositions d'aménagement des 13 espaces publics identifiés, coproduits avec le CAUE
- ✓ Projet de résidentialisation

La nécessaire mobilisation de moyens techniques, humains et financiers

Les moyens humains adaptés permettent d'assurer la pérennité de l'action, sa régularité (atelier hebdomadaire) et son articulation aux réflexions urbaines menées par les professionnels.

- Le Chef de Projet qui assure l'articulation entre le Comité de Pilotage « Renouvellement Urbain » et les travaux de l'Atelier.
- Un agent du DSU et un agent Conseiller en économie sociale et familiale
- Un architecte urbaniste du CAUE 62 mobilisé depuis octobre 1999
- Un agent des services techniques de la Ville, également médiateur

La formation des acteurs à l'organisation et l'animation des débats publics et de l'expression collective (l'équipe DSU en premier lieu) a en partie été effectuée par une participation à la FAPU.

Les moyens financiers permettent de couvrir essentiellement les coûts d'ingénierie et les dépenses en logistique.

Le financement initial

- Matériaux pour la maquette, le plan masse et l'exposition : 80 000F (financés à 50% par la CDC et 50% par la ville) (en décembre 2001)
- Première mission du CAUE : coût non précisé (Financée par l'Etat et la Ville)

Le financement actuel

- Deuxième mission du CAUE : 375 000F
- Les financeurs sont le Conseil Régional, Ville, le CAUE, le Conseil Départemental, Etat, Caisse des Dépôts et de Consignation
- Autres participations indirectes :*
- *La mise à disposition d'un local au sein du Centre culturel par la Ville :*
- *La mise à disposition du personnel de la Ville :*
- *Les dépenses de fonctionnement : matériel pour maquettes, exposition...*

QUELQUES POINTS D'ANALYSE

La pérennité de l'action depuis 1997 garante de la continuité du processus.

« La 6T va bouger » n'est pas dépendante du projet de renouvellement urbain en cours. Elle lui est antérieure et a une existence propre : l'atelier ne cessera pas avec l'aboutissement de ce dernier. Elle est devenu un outil de débat démocratique.

Sa pérennité est également liée à l'importance des moyens mobilisés : les moyens humains détachés au fonctionnement et à la mise en œuvre de l'atelier sont très conséquents pour un quartier comme celui de la République et de la Cité du 4 mais ils sont à l'évidence nécessaires.

Il s'agit en effet de mettre au service de la population, et en permanence sur le terrain, des agents de la ville (du DSU comme des services techniques). Cette présence permet non seulement un dialogue quotidien avec la population mais participe également au respect des aménagements déjà réalisés. De plus, les professionnels encadrant l'atelier sont également résidents du quartier de la République et sont identifiés comme tels.

Cela participe également à faciliter le dialogue et la communication.

Par ailleurs, l'équipe DSU, pilote de l'atelier travaille sur un principe de partenariat, avec les écoles, la municipalité, les associations, ... ce qui lui octroie un réseau de communication étendu qui touche d'une façon ou d'une autre un public autrement difficile à aborder. Ce partenariat permet et nécessite également une égalité des acteurs devant l'information, égalité tant quantitative que qualitative.

Pour finir, la pérennité de cette démarche est aussi due à la motivation qui pousse les participants à se mobiliser plusieurs fois par semaine. Cette motivation est liée à la reconnaissance du travail de l'atelier, tant vis-à-vis de des autres habitants, que de la part de la municipalité (les élus sont souvent sur le territoire de ce quartier). Les réalisations effectuées sur le quartier légitiment également le travail opéré durant les séances de l'atelier.

Ensuite, les participants à l'atelier poursuivent une démarche de qualification reconnue comme telle. Ils reconnaissent avoir beaucoup appris, notamment lors des constructions de la maquette et des plans (qui font appel à des capacités mathématiques) mais aussi avec les analyses et les études auxquelles ils ont été associés.

Une qualification induite collective et individuelle (technicien, élu, habitants)

Cette qualification en terme de capacité technique à travailler sur des projets urbains est complétée par une qualification plus collective, plus citoyenne qui concerne également les techniciens et les élus.

En effet, au-delà de pouvoir utiliser des outils urbanistiques, les habitants ont également acquis l'assurance nécessaire à l'expression publique, au dialogue avec les élus et les techniciens. La maîtrise des outils et termes techniques les place sur un pied d'égalité, préalable nécessaire au dialogue et aux négociations.

Mais cette qualification est également à l'œuvre chez les élus. Leur vision de la conception des projets a évolué depuis la présentation de la maquette et de la proposition du projet du Parc Urbain. Partie de l'expérimentation d'associer une partie de la population à la conception d'un projet, ils n'envisagent plus de mener un projet sur le quartier de la République sans prendre l'avis et tenir compte des propositions de l'atelier. Entre acteurs, habitants, élus et techniciens s'est instaurée une reconnaissance des compétences réciproques et une confiance qui garantissent le travail de qualité.

Un projet adapté aux attentes des habitants

Les projets de quartier sont élaborés à partir des études-enquêtes de l'atelier et du résultat des discussions entre l'atelier et les bureaux d'études sur leurs propres études. Ils répondent donc aux attentes de la population.

Cependant, il ne s'agit pas de répondre de façon clientéliste aux demandes et besoins individuels des habitants mais de veiller à ce que l'atelier soit un lieu de « récoltes » et d'organisation de l'expression collective du quartier.

Des réticences existent parfois sur la prise en compte des habitants dans l'élaboration d'un projet de renouvellement urbain du fait de la disproportion de leur proposition face à ce qui est faisable ou non. L'expérience d'Avion est un contre-exemple de cet à priori. Les participants à l'atelier ont tout d'abord été trop modestes dans leurs propositions, se contentant de parler d'aménagement sans oser réfléchir sur une réhabilitation profonde du quartier. L'équipe DSU a du longtemps travailler sur cette modestie pour parvenir à associer les habitants dans les modifications profondes nécessaires à la vie du quartier.

Une représentation « Habitants » légitimée.

Du fait de leur qualité d'habitants, parfois d'élus ou de représentants d'association, du fait de leur présence permanente sur le quartier, les membres de l'atelier, tant les habitants que les techniciens, sont reconnus comme référents sur les projets qui ont ou auront lieu sur le quartier. Leur rôle de relais ne se fait pas qu'au sein de l'atelier (où tout le monde peut venir) mais dans leur vie de tous les jours, pendant les fêtes de quartiers, leurs courses, leurs promenades, ... ou même chez eux.

De plus, le local de l'équipe DSU est perçu comme un lieu central d'informations et l'équipe DSU, dont les membres sont identifiés, est souvent mise à contribution pour répondre aux différentes questions individuelles.

Le choix de la consultation des habitants sur les projets de renouvellement urbain n'est pas une démarche clientéliste qui priorise le traitement des problèmes individuels. Il s'agit d'une démarche qui organise l'expression collective des habitants. Bien entendu, les demandes individuelles sont recherchées, récoltées et prises en compte. Cependant, elles sont retraitées, étudiées et analysées par des habitants (qui ont étudié de façon objective les potentialités de leur quartier et qui connaissent les limites de la Politique de la Ville) pour pouvoir en faire ressortir des projets concrets, applicables et alimenter par la connaissance des besoins et des attentes des habitants du quartier de la République et par leurs propositions le projet global du quartier.

LES CONDITIONS DE REUSSITE

La mobilisation des professionnels ayant une capacité de pédagogie : les formateurs du SIVOM et le CAUE

Le domaine de l'urbain est très technique et complexe du fait des différentes spécialités (sociologie, géographie, histoire, immobilier, ...) auxquelles il fait appel.

C'est grâce aux qualités pédagogiques des animateurs et encadrants qui se sont succédés auprès de l'atelier que la qualification des habitants, nécessaire à la compréhension du renouvellement urbain, a pu progresser.

Une réalisation concrète issue de la co-production avec les habitants installe la relation de confiance entre acteurs (parc urbain)

Malgré la volonté de la Ville de faire participer les habitants au renouvellement de leur quartier, malgré la volonté des habitants de participer aux changements qui s'opèrent dans leur quartier, la relation de confiance n'a pas été innée entre les différents acteurs. Et pour cause, le quartier de la République et la Cité du 4, exclus physiquement du centre-ville d'Avion, pouvaient aussi se sentir exclus moralement (concentration des difficultés sociales sur un même lieu qui donne à penser que l'on n'est pas assez bien pour le centre-ville) et laissés pour compte par les élus.

Bien que les élus fassent le pari de la coproduction, ils prenaient également des risques : l'atelier pouvait faire des propositions trop ambitieuses qu'ils ne

pourraient réaliser et qui les discréditeraient auprès des habitants du quartier (qui représentent à eux deux 43% de la population avionnaise).

C'est dans ce contexte propice à de nombreuses interrogations que la réalisation concrète du Parc Urbain, réalisation conforme aux propositions de l'atelier et qui vient s'inscrire dans le GPV (la CALL reconnaît donc le travail de l'atelier, fixe cette relation dans la confiance. Au travers de cette réalisation, la Ville reconnaît les capacités et la pertinence des propositions de l'atelier, qui, motivé par cette reconnaissance, prend conscience de son utilité pour la vie du quartier, pour que cette vie reste entre les mains des habitants.

L'existence d'un fort tissu associatif et partenarial

L'analyse de la composition de l'atelier fait apparaître une interpénétration forte de chaque association et actions sur le quartier de la République. Les acteurs du quartier sont souvent membres de plusieurs associations et la multiplicité des casquettes facilite le travail partenarial et garantit un niveau d'information à peu près équivalent pour tous.

Cependant, cette situation présente aussi des risques. Lorsque l'on retrouve les mêmes acteurs partout, il peut arriver que leurs actions soient trop personnalisées au lieu d'être représentatives. L'atelier « la 6T va bouger » est un lieu de débat, d'expression collective. Il perdrait donc tout son sens si les individualités prenaient la représentation du collectif.

L'élargissement du partenariat qui permet de toucher un public large (avec l'Education Nationale).

Deux directeurs d'école sont fortement impliqués dont un coordinateur REP : la conduite d'un travail partenarial avec les écoles est essentielle en ce qu'il permet d'ouvrir de larges perspectives en terme de publics visés. En effet, il devient possible de sensibiliser les enfants, dès leur plus jeunes âges au devenir de leur

quartier et à leur responsabilité dans ce devenir (sensibilisation aux dégradations, à la propreté du quartier,...). Mais cela permet également de toucher tous les parents, dans des familles qu'il aurait été très difficile d'atteindre sans ce partenariat.

Une conduite unique du projet urbain et de l'atelier (Equipe du Contrat de ville)

Le chef de projet DSU et son équipe sont responsables à la fois de l'animation de l'atelier et du pilotage global du projet urbain et social. Cette unicité de conduite assure l'articulation et l'interpénétration des réflexions et enquêtes de la « 6T va

bouger » aux études demandées par la Ville et la CALL pour alimenter le projet global de quartier. La proximité avec l'instance décisionnelle (la Mairie) permet également une connexion forte dans la mise en œuvre de l'ensemble des actions.

LES REFLEXIONS EN COURS

L'élargissement du public de l'atelier en direction de la cité du 4 (cités minières)

L'atelier « la 6T va bouger » a vocation à s'adresser à un public plus large que celui du quartier de la République. Une des perspectives affichées par les acteurs de l'atelier est de sensibiliser les habitants de la Cité du 4 au travail de l'atelier et d'y intégrer plus fortement ce territoire. Cette

volonté répond une fois encore à l'objectif de réunification des deux quartiers voisins, objectif au travers duquel peut se dessiner une volonté de faire vivre ensemble des habitants de logements collectifs et de logements individuels.

La nécessité de mieux articuler les travaux de l'atelier avec le dossier ANRU

Le projet de renouvellement urbain déposé à l'ANRU en juin 2004 n'est que la continuité du projet global du quartier qui se poursuit depuis 1989. Il s'appuie donc sur les réflexions de l'atelier, réflexions qui ont eu pour objet les différentes études demandées par la Ville et par la CALL. La Maison des Habitants par exemple, qui est un projet émanant du travail de l'atelier est inscrite dans le projet ANRU. L'atelier a également travaillé sur les liaisons entre le quartier de la République et le reste de la Ville.

Dans le cadre du projet ANRU, « La 6T va bouger » a pour mission, sous le contrôle

de l'équipe DSU, de communiquer et expliquer aux autres habitants ce qu'est un projet ANRU. Un nouvel enjeu se dessine : celui de l'appropriation par les membres de l'atelier de la globalité du projet.

Certains aspects font d'ores et déjà l'objet de réflexions engagées comme celui de la résidentialisation. Les travaux futurs de l'atelier autour de la réflexion autour de la (re-)délimitation des différents espaces (privés, semi privés ou collectifs) du quartier, devraient permettre d'associer d'autres habitants des immeubles concernés mais non encore mobilisés.

Trouver le bon rythme et le bon moment pour communiquer sur les démolitions à l'ensemble de la population

Un certain nombre de démolitions ont été réalisées sur le quartier sans être suivies, pour le moment, de reconstructions. Or, la commune d'Avion possède une offre locative suffisamment inférieure à la demande pour que la population s'inquiète sérieusement de cette baisse du nombre de logements. C'est pourquoi la communication autour des prochaines démolitions prévues dans le projet ANRU pose des difficultés à l'atelier et à l'équipe

DSU. La volonté est affichée : on ne communiquera sur les démolitions qu'après avoir réalisé des reconstructions. Comment, alors, informer la population du devenir de ce quartier, ce qui est, toujours pour l'équipe DSU, un préalable à l'engagement de l'action. Une solution est envisagée : réaliser des plaquettes annuelles reprenant l'ensemble des actions de modification du quartier sur l'année à venir.